

L'hippodrome, Chantilly

Date :

1834

L'hippodrome de Chantilly est à la fois un des fleurons de son patrimoine et le poumon économique de la ville. Créé en 1834, il accueille chaque année deux des plus grandes courses de galop et assure la renommée de la ville à travers le monde.



Le virage des grandes écuries à l'hippodrome de Chantilly © APRH



Vue aérienne de l'hippodrome © mairie de Chantilly



Les grandes tribunes de l'hippodrome © mairie de Chantilly



Les pistes en gazon de l'hippodrome © mairie de Chantilly



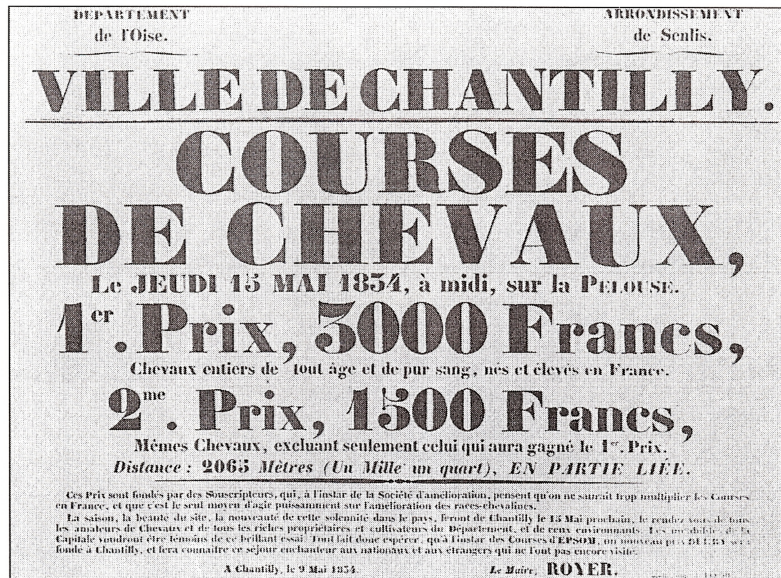
Les grandes écuries et l'hippodrome de Chantilly © Jean Louis Aubert



Boites de départ à l'hippodrome de Chantilly © APRH



Courses à l'hippodrome de Chantilly © APRH



Affiche des premières courses à l'hippodrome de Chantilly en 1834 ©
mairie de Chantilly

Un hippodrome né sur un pari

En 1833, à la fin d'une chasse à courre en forêt de Chantilly, cinq gentilhommes parisiens improvisent une course sur la gigantesque pelouse séparant forêt et grandes écuries. Le vainqueur de cette course, séduit par la qualité du site et l'élasticité de la pelouse, pense alors avoir trouvé le lieu idéal pour fonder un nouvel hippodrome proche de la capitale et s'empresse de vanter l'endroit auprès des membres de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux (futur France Galop) nouvellement créée. L'année suivante, le 15 mai 1834, sont organisées les premières courses grâce au soutien de la famille d'Orléans, propriétaire du site et fervente partisane du sport hippique. En quelques années les pistes sont aménagées, les tribunes et autres équipements sont construits et un programme de course est élaboré.

65 hectares pour le galop

L'hippodrome de Chantilly est situé au cœur de la ville et occupe près de 65 ha. Bordé par les grandes écuries, le château, la forêt et le quartier historique de Chantilly, il bénéficie d'un cadre exceptionnel. Les carrières de pierre creusées sous la pelouse au 18e siècle lui assurent un sol souple et parfaitement drainé qui fait sa réputation. Les tribunes, construites en 1881 par Honoré Daumet sont inscrites au titre des monuments historiques. Propriété de l'Institut de France, l'hippodrome est géré par France Galop. Spécialisé depuis sa création dans la course de plat (le galop), il accueille de février à novembre, grâce à ses pistes en gazon et en sable fibré, plus de 370 courses par an, dont 2 des plus prestigieuses en Europe : le prix du Jockey Club, réservé aux mâles de 3 ans, et le prix de Diane pour les pouliches de trois ans, connu aussi pour son concours de chapeaux où les femmes rivalisent d'élégance.

Un sauvetage réussi

En 1994, l'annonce de la fermeture imminente de l'hippodrome affole la population chantillienne. Face à cette menace, un Groupement d'intérêt public est créé en 1998, réunissant France Galop, l'Institut de France, l'État, les collectivités locales, la ville de Chantilly et l'Aga Khan Development Network. L'hippodrome connaît alors plusieurs années de travaux pour le moderniser tout en respectant le caractère historique et naturel du site. Ainsi sauvé, l'hippodrome accueille chaque année 80 000 visiteurs, qu'ils soient turfistes, parieurs ou simples curieux et continue d'assurer son rôle moteur dans l'économie chantillienne.